

2025

premier semestre

Votre calendrier des accueils de loisirs Accoord

Toutes les réservations en accueils de loisirs se font sur **NANTES eSERVICES**. En quelques clics, vous pouvez gérer votre dossier famille, effectuer ou modifier une réservation en accueil de loisirs, payer en ligne et justifier une absence.

Mise à jour
de vos informations

40
ANS

Vous devez mettre à jour votre dossier famille et vos fiches enfants une fois par an. Entre le 15 mai et le 6 juin si vous souhaitez inscrire vos enfants pour les mercredis de l'année prochaine. **Attention, si votre enfant a besoin d'un protocole d'accueil individualisé (PAI), celui-ci doit nous être retourné avant cette date.** En dehors de cette mise à jour obligatoire, pas besoin de modifier vos informations... sauf si votre situation évolue (déménagement, changement de situation familiale, etc.). **Il faut 24h pour que votre demande de modification soit prise en compte sur Nantes eServices.** Pensez à la faire en amont de l'ouverture des réservations.

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
M	1	Férié	S	1		S	1		M	1		J	1	Férié	D	1	
J	2		D	2		D	2		M	2		V	2		L	2	
V	3		L	3		L	3		J	3		S	3		M	3	
S	4		M	4		M	4		V	4		D	4		M	4	
D	5	Prélèvement nov.	M	5		M	5		S	5		L	5		J	5	Facture mai
L	6	Début réservations	J	6	Prélèvement déc.	J	6	Prélèvement janv.	D	6	Prélèvement fév.	M	6	Prélèvement mars	V	6	Fin mise à jour
M	7	vacances d'hiver	V	7		V	7	Facture février	L	7		M	7		S	7	Prélèvement avril
M	8		S	8		S	8	Inscriptions séjours été	M	8		J	8	Férié	D	8	
J	9		D	9		D	9		M	9		V	9	Facture avril	L	9	Férié
V	10	Facture déc.	L	10	Facture janv.	L	10	Début réservations	J	10	Facture mars	S	10		M	10	Début réservations
S	11		M	11		M	11	vacances printemps	V	11		D	11		J	11	Mercredis
D	12		M	12		M	12		S	12		L	12	Début réservations	M	12	2025-2026
L	13		J	13		J	13		D	13		M	13	vacances d'été	V	13	
M	14		V	14		V	14		M	14		M	14		S	14	
M	15		S	15		S	15		M	15		J	15	Début mise à jour	D	15	
J	16		D	16		D	16		M	16		V	16	annuelle dossier	L	16	
V	17		L	17		L	17		S	17		S	17		M	17	
S	18		M	18		M	18		D	18		D	18		M	18	
D	19		M	19		M	19		S	19		L	19		M	19	
L	20		J	20		J	20		D	20	Férié	M	20		V	20	
M	21		V	21		V	21		L	21	Férié	M	21		S	21	
M	22		S	22		S	22		M	22		J	22		D	22	
J	23		D	23		D	23		M	23		V	23		L	23	
V	24		L	24		L	24		J	24		S	24		M	24	
S	25		M	25		M	25		V	25		D	25		M	25	
D	26		M	26		M	26		S	26		L	26		M	26	
L	27		J	27		J	27		D	27		M	27		V	27	
M	28		V	28		V	28		L	28		M	28		S	28	
M	29					S	29		M	29		J	29	Férié	D	29	
J	30					D	30		V	30		V	30		L	30	
V	31					L	31		S	31		S	31				

■ Les accueils de loisirs sont ouverts

■ Ouverture des réservations

ACCOORD

10 rue d'Erlon
44023 NANTES
Tél : 02 40 74 02 52
www.accoord.fr/contact

HORAIRES DU SIEGE

Lundi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Mardi : 9h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h
Les horaires des centres socioculturels sont disponibles sur Internet

Les dates indiquées sur ce calendrier sont données à titre indicatif. Elle peuvent être modifiées en cas d'événements majeurs indépendants de la volonté de l'Accoord. les modifications éventuelles sont disponibles sur : www.accoord.fr



Réservations en ligne

Les réservations ouvrent à 9 heures. Toutes les personnes connectées avant 9 heures attendent dans un salon d'attente virtuel. À 9 heures, les personnes connectées sont placées de manière aléatoire dans la file d'attente. Il n'est donc pas utile de se connecter plusieurs heures avant l'ouverture des réservations.

Besoin d'aide ? Vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ?

Pour les familles qui ne sont pas à l'aise sur le numérique, l'inscription reste possible auprès d'un des 22 secrétariats de l'Accoord pour être accompagné.e, étape par étape.



2025

second semestre

Votre calendrier des accueils de loisirs Accoord

Toutes les réservations en accueils de loisirs se font sur **NANTES e SERVICES** En quelques clics, vous pouvez gérer votre dossier famille, effectuer ou modifier une réservation en accueil de loisirs, payer en ligne et justifier une absence.

40 ANS

Pour les vacances, et afin de réduire le temps d'attente en ligne l'ouverture des réservations est répartie sur deux jours.

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
M 1			V 1			L 1			M 1			S 1	Férial		L 1		
M 2			S 2			M 2			J 2			D 2			M 2		
J 3			D 3			M 3			V 3			L 3			M 3		
V 4			L 4			J 4			S 4			M 4			V 5		
S 5			M 5			V 5			D 5	Prélèvement août		M 5			S 6	Prélèvement oct.	
D 6	Prélèvement mai		M 6	Prélèvement juin		S 6	Prélèvement juillet		L 6			J 6	Prélèvement sept.		D 7		
L 7			J 7	Facture juillet		D 7			M 7			V 7			L 8		
M 8			V 8			L 8			M 8			S 8			M 9		
M 9			S 9			M 9			J 9			D 9			M 10	Facture novembre	
J 10	Facture juin		D 10			M 10	Facture août		V 10	Facture septembre		L 10	Facture octobre		J 11		
V 11			L 11			J 11			S 11			M 11	Férial		V 12		
S 12			M 12			V 12			D 12			M 12			S 13		
D 13			M 13			S 13			L 13			J 13			D 14		
L 14	Férial		J 14			D 14			M 14			V 14			L 15		
M 15			V 15	Férial		L 15			M 15			S 15			M 16		
M 16			S 16			M 16			J 16			D 16			M 17		
J 17			D 17			M 17			V 17			L 17	Début réservations		M 17		
V 18			L 18			J 18			S 18			M 18	vacances fin année		V 19		
S 19			M 19			V 19			D 19			M 19			S 20		
D 20			M 20			S 20			L 20			J 20			D 21		
L 21			J 21			D 21			M 21			V 21			L 22		
M 22			V 22			L 22	Début réservations		M 22			S 22			M 23		
M 23			S 23			M 23	vacances automne		J 23			D 23			V 24		
J 24			D 24			M 24			V 24			L 24			M 25		
V 25			L 25			J 25			S 25			M 25			J 25	Férial	
S 26			M 26			V 26			D 26			M 26			V 26		
D 27			M 27			S 27			L 27			J 27			S 27		
L 28			J 28			D 28			M 28			V 28			D 28		
M 29			V 29			L 29			M 29			S 29			L 29		
M 30			S 30			M 30			J 30			D 30			M 30		
J 31			D 31						V 31						M 31		

1^{er} jour d'ouverture

Aubinière - Bottière - Bout des Landes -
Bout des Pavés - Breil - Cloé Le-Baut - Côte d'Or
Doulon - Germaine Tillion - Grand Carcouët -
Grandchamps-des-Fontaines -
Grand Blottereau - Julien Gracq - Maurice Macé
- Observatoire - Pilotière - Port-Barbe -
Port-Boyer - Linot

2nd jour d'ouverture

Aimé Césaire - Alice Guy - Louise Michel -
Alain Fournier - Bourderies -
Maison des Confluences - Dervallières Château
- Dervallières - Emile Péhant - Félix Thomas -
Graine de Cosmos - La Méta -
Freinet - Ange Guépin - Jean Moulin - Manu IV -
Frédureau - Jeux de mômes - Martray

Cette liste est susceptible d'évoluer en fonction des travaux. Votre centre ne figure pas dans la liste ? Qu'en est-il des mercredis ? Rendez-vous sur le site Internet de l'Accoord : www.accoord.fr

Les accueils de loisirs sont ouverts

Ouverture des réservations

ACCOORD

10 rue d'Erlon
44023 NANTES
Tél : 02 40 74 02 52
www.accoord.fr/contact

HORAIRES DU SIEGE

Lundi, mercredi et jeudi : 9h-12h30 / 13h30-17h30
Mardi : 9h-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 13h30-16h
Les horaires des centres socioculturels sont disponibles sur Internet

Les dates indiquées sur ce calendrier sont données à titre indicatif. Elle peuvent être modifiées en cas d'événements majeurs indépendants de la volonté de l'Accoord. Les modifications éventuelles sont disponibles sur : www.accoord.fr

